



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Le civisme dans les zones scolaires

Thetford Mines, le jeudi 31 janvier 2019. Suite à quelques incidents heureusement sans conséquences graves, la Sûreté municipale de Thetford Mines désire faire un rappel des règles du Code de la sécurité routière qui encadrent le comportement des automobilistes circulant aux abords des zones scolaires et aussi des règles relatives à la présence des brigadiers scolaires.

Les zones scolaires sont clairement définies par la présence de diverses affiches, qui en plus indiquent la vitesse de 30 km/h à laquelle les automobilistes doivent circuler au moment même où ils entrent dans une telle zone. Les automobilistes doivent s'y conformer à partir du 1^{er} septembre jusqu'au 30 juin, et ce, entre 7 h 00 et 17 h 00 du lundi au vendredi.



Signal avancé d'une zone scolaire



Début d'une zone scolaire



Signal avancé d'arrêt d'autobus scolaire



Présence d'un passage pour écoliers



Les brigadiers scolaires, qu'ils soient adultes ou jeunes écoliers faisant traverser leurs amis, assurent la sécurité des petits pour la traverse à des endroits jugés à risques. Le Code de la sécurité routière oblige les conducteurs à obéir à leurs ordres et signaux de la façon suivante :

- immobiliser votre véhicule avant la ligne d'arrêt lorsqu'il lève son panneau d'arrêt;
- avancer seulement lorsqu'il baisse son panneau d'arrêt après que les enfants et le brigadier soient rendus sur le trottoir;

ATTENTION! L'article 311 du Code de sécurité routière est clair et stipule qu'un conducteur qui n'obéi pas à un ordre ou aux signaux d'un brigadier scolaire, d'un agent de la paix ou d'un signaleur, commet une infraction entraînant l'émission d'un constat d'infraction totalisant 313\$ assorti de 4 points d'inaptitude.

— 30 —

Source :

Sergent Yves Simoneau
Affaires publiques et relations communautaires
Sûreté municipale de Thetford Mines
418 338-0111, poste 253 | y.simoneau@villethetford.ca

Sûreté municipale de Thetford Mines | 160, rue Caouette Ouest, C.P. 489
Thetford Mines (Québec) G6G 5T3 | 418 338-0111 | villethetford.ca | secpub@villethetford.ca